

La Dominique devient le 193^e État membre de l'OACI

Publication immédiate

Montréal, le 15 avril 2019 – La Dominique devient le 193^e État membre de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) après son adhésion officielle à la Convention relative à l'aviation civile internationale (Convention de Chicago).

Cet État a déposé sa notification d'adhésion à la Convention le 14 mars 2019, et il est devenu effectivement membre de l'OACI trente jours plus tard, soit le 13 avril 2019. L'Organisation a été informée de cette adhésion par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, dépositaire de la Convention de Chicago. Quant aux États membres de l'OACI, ils ont été informés au moyen d'une lettre aux États.

« Le développement sécurisé, sûr et durable de la connectivité aérienne repose sur la conformité aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et sur la mise en œuvre de ses plans mondiaux et autres éléments indicatifs. Adhérer à l'OACI, c'est le premier pas vers la conformité », a indiqué le Président du Conseil de l'OACI, M. Olumuyiwa Benard Aliu. « Comme l'aviation joue un rôle clé dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) adoptés dans le cadre du Programme 2030 des Nations Unies, en particulier pour la prospérité et la résilience économiques à long terme des petits États insulaires en développement (PEID), la ratification de la Convention de Chicago par la Dominique marquera un important tournant dans l'histoire ».

L'adhésion à l'OACI sera particulièrement importante pour l'essor du secteur touristique du pays, étant donné que le transport aérien et le tourisme sont des secteurs économiques majeurs et hautement synergiques. En effet, au niveau mondial, 57 % des touristes internationaux rallient et quittent leurs destinations par les airs. En fait, la contribution combinée de ces deux secteurs au PIB mondial avoisine les 14 %. Il est prévu une forte croissance des services aériens et du tourisme, des perspectives d'une importance particulière pour des États insulaires comme la Dominique.

« La Dominique pourra désormais tirer parti des orientations et du soutien qu'offre l'OACI dans le monde dans le cadre de notre initiative Aucun pays laissé de côté. Celle-ci permet à nos États membres de développer des politiques, des stratégies et des capacités dans le domaine aéronautique, qui sont optimisées de façon à libérer les avantages de la connectivité aérienne internationale pour le développement durable », a indiqué la Secrétaire générale de l'Organisation, Mme Fang Liu. « Nous nous réjouissons d'accueillir la Dominique à des événements comme le prochain Forum aéronautique mondial de l'OACI, qui fournit aux États l'occasion unique de se rapprocher des parties prenantes clés de l'aviation et de la finance à l'échelle mondiale, et de développer leur secteur aéronautique au moyen de partenariats stratégiques. Ces partenariats reposeront sur des bases solides, à savoir les orientations stratégiques et les audits de sécurité et de sûreté de l'OACI dont le pays bénéficiera désormais.

Comme d'autres États caribéens, la Dominique bénéficiera du précieux soutien du Bureau régional Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes (NACC) de l'OACI. Cet appui lui permettra d'identifier de manière exhaustive les possibilités offertes par son adhésion à l'Organisation, d'en tirer parti et de participer pleinement aux activités régionales et mondiales de planification de l'aviation à l'avenir.



Ressources pour les rédacteurs

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 193 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

Bureau régional Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes (NACC) de l'OACI Initiative Aucun pays laissé de côté de l'OACI

Pour de plus amples informations, contacter :

Anthony Philbin

Chef, Communications aphilbin@icao.int +1 514-954-8220

+1 438-402-8886 (mobile)

Twitter: @ICAO

William Raillant-Clark

Administrateur des communications wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile) Twitter: @wraillantclark

LinkedIn: linkedin.com/in/raillantclark/